

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2011

Mariés..... M Célibataire..... C
 Divorcé(e)/séparé(e)..... D Veuf(ve)..... V
 Pacsé(e)s..... O

Changement en 2011

- Date du mariage/Pacs..... X 2011
Indiquez le n° fiscal de votre conjoint
 Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2011..... B
 - Date de divorce/séparation/rupture de Pacs..... Y 2011
 - Date du décès..... Z 2011

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage

> Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2011 et vous avez un enfant:
 • majeur ou marié/pacsé (ou mineur imposé en son nom propre) non rattaché à votre foyer;
 • décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.
 - Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul..... L
 - Vous n'avez pas élevé cet enfant pendant cinq années au cours desquelles vous viviez seul mais vous avez bénéficié de la demi-part pour l'imposition des revenus de 2008 à 2010..... E
 > Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2011..... N

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2011, remplissait ces conditions..... P
 F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre:

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et:
 • vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions;
 • ou vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé après l'âge de 75 ans, remplissait ces conditions;
 • ou votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2011, remplissait ces conditions..... W
 - Vous êtes mariés ou liés par un Pacs et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions..... S
 - Vous avez une pension de veuve de guerre..... G

B I PARENT ISOLÉ

Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1^{er} janvier 2011, vous viviez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, *cochez la case*..... T

C I PERSONNES À CHARGE EN 2011

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2011 ou nés en 2011 ou handicapés quel que soit l'âge..... F
 Année de naissance.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité..... G

Année de naissance.....
 Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2011 ou nés en 2011 ou handicapés quel que soit l'âge..... H
 Année de naissance.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité..... I

Année de naissance.....
 Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 %..... R
 Année de naissance.....
 Nom, prénoms, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT EN 2011 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant..... J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants)..... N

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

E I RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES

	VOUS	CONJOINT	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Autres revenus imposables <i>pré retraite, chômage</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an : <i>cochez la case</i>	1AI	1BI	1CI	1DI
Revenus d'heures supplémentaires exonérés	1AU	1BU	1CU	1DU

POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI *Pour recevoir votre prime, joignez un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué*

Activité à temps plein exercée toute l'année 2011	1AX	1BX	1CX	1DX
Sinon, nombre d'heures payées dans l'année	1AV	1BV	1CV	1DV

y compris heures supplémentaires exonérées

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

	FOYER	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Montant du RSA « complément d'activité »	1BL	1CB	1DQ

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES

	VOUS	CONJOINT	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites, rentes	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AW	1BW	1CW	1DW

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Revenus des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 19%	2DA
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	2DH
Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués lignes 2DA et 2DH	2EE

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne le déduisez pas*

Revenus des actions et parts	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA et distributions perçues via votre entreprise	2FU
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans	2CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Revenus de valeurs mobilières et distributions	2TS
Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié	2GO
Intérêts et autres revenus assimilés	2TR

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG			
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH			
Frais venant en déduction	2CA			
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB			
Crédit d'impôt « directive épargne » et autres crédits d'impôt restituables	2BG			
Déficits des années antérieures non encore déduits :				
..... 2AA 06	2AL 07	2AM 08	2AN 09	2AQ 10
Impatriés: revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %)	2DM			

3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

GAINS SOUMIS À L'IMPÔT SUR LE REVENU À 19 % *quelque soit le montant des cessions de l'année 2011*

Plus-value	3VG	Perte 2011	3VH
------------------	-----	------------------	-----

En cas de pertes antérieures à 2011 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP

4 I REVENUS FONCIERS *lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier: recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i>	4BE
Adresse de la location	
Revenus fonciers imposables	4BA
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB
Déficit imputable sur le revenu global	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF
Si vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale, cochez la case	4BZ

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer <i>n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration</i>	ØXX
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. <i>Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.</i>	

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine.....		6DE	
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs : <i>décision de justice définitive avant 2006</i>	6GI 1 ^{ER} ENFANT	6GJ	2 ^E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs.....	6EL 1 ^{ER} ENFANT	6EM	2 ^E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants</i>) : <i>décision de justice définitive avant 2006</i>		6GP	
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants</i>).....		6GU	
Déductions diverses.....		6DD	

Nom et adresse des bénéficiaires des pensions et nature des déductions diverses

ÉPARGNE RETRAITE: PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	VOUS	CONJOINT	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés.....	6RS	6RT	6RU
Rachats de cotisations PRÉFON, COREM et CGOS.....	6SS	6ST	6SU
Plafond de déduction.....	6PS	6PT	6PU
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint.....			6QR COCHEZ >
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2011 <i>après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes</i>			6QW COCHEZ >
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO.....	6QS	6QT	6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT le symbole  signifie que vous devez joindre vos reçus ou vos justificatifs

Dons à des organismes établis en France

- Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (<i>maximum 521 €</i>) 		7UD		7UE
- Autres dons (<i>associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général, partis politiques...</i>) 		7UF		7UG
- Report années antérieures... 7XS 06	7XT 07	7XU 08	7XW 09	7XY 10

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés 

	7AC VOUS	7AE CONJOINT	7AG PERS. À CHARGE
	7AD	7AF	7AH

Nombre d'enfants poursuivant leurs études

- Enfants à charge.....	7EA COLLÈGE	7EC LYCÉE	7EF ENS. SUP.
- Enfants à charge en résidence alternée.....	7EB COLLÈGE	7ED LYCÉE	7EG ENS. SUP.

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1^{er} janvier 2011 

- Enfants à charge.....	7GA 1 ^{ER} ENFANT	7GB 2 ^E ENFANT	7GC 3 ^E ENFANT
- Enfants à charge en résidence alternée.....	7GE 1 ^{ER} ENFANT	7GF 2 ^E ENFANT	7GG 3 ^E ENFANT

Nom et adresse des bénéficiaires

Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile 

- si en 2011 vous (<i>et votre conjoint pour un couple marié ou pacsé</i>) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi.....	7DB
- si en 2011 vous (<i>ou votre conjoint pour un couple marié ou pacsé</i>) étiez retraité ou sans activité et non demandeur d'emploi.....	7DF
- si vous avez engagé les dépenses pour un ascendant bénéficiaire de l'APA.....	7DD
- Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA pour lesquels vous avez engagé des dépenses.....	7DL NOMBRE >
- Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile.....	7DQ COCHEZ >
- Vous (<i>ou votre conjoint ou une personne à votre charge</i>) avez la carte d'invalidité d'au moins 80 %.....	7DG COCHEZ >

Nom et adresse des bénéficiaires

Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap 

	7GZ
--	-----

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes	7CD 1 ^{RE} PERSONNE	7CE 2 ^E PERSONNE
--	------------------------------	-----------------------------

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale 

- Équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées.....	7WJ
- Ascenseurs électriques à traction..... 7WI	Travaux de prévention des risques technologiques 7WL

Dépenses en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale 

- Si vous avez bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro, année de l'offre de prêt:..... 2010 7WE COCHEZ >	2011 7WG COCHEZ >
- Dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de 13 % <i>voir notice</i>	7WQ
- Dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de 22 % <i>voir notice</i>	7WH
- Dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de 36 % <i>voir notice</i>	7WK
- Dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de 45 % <i>voir notice</i>	7WF

Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale *Offres de prêt émises avant le 1.1.2011*

- Logements anciens acquis du 6.5.2007 au 30.9.2011 et logements neufs acquis ou construits du 6.5.2007 au 31.12.2009.....	7VY	7VZ
- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2010 au 31.12.2010.....	7VW	7VV
- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2011 au 30.9.2011.....	7V	
- Logements neufs BBC acquis ou construits du 1.1.2009 au 30.9.2011.....		7VX

8 I DIVERS

Élus locaux <i>indemnités de fonction soumises à la retenue à la source</i>	8BY VOUS	8CY CONJOINT
Plus-values connues en report d'imposition non expiré.....		8UT

Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger *cf. déclaration n° 2047*

- Revenus exonérés (<i>y compris salaires et primes des détachés à l'étranger</i>) non déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif.....	8TI
- Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français.....	8TK
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>revenus d'organismes internationaux, de représentations étrangères</i>	8FV COCHEZ >

Contrats d'assurance-vie conclus à l'étranger <i>joignez la liste des contrats</i>	8TT COCHEZ >
---	--------------

Comptes bancaires à l'étranger <i>joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre</i>	8UU COCHEZ >
--	--------------